

Information produit comme l'exige le Règlement délégué (UE) n ° 811/2013 et n ° 813/2013

Fiche produit (selon le Règlement délégué (UE) n ° 811/2013)

(a) Nom ou marque du fabricant	CHAPPEE				
(b) Identifiant du modèle du fabricant	KLISTA + HTE C 32				
(c) Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	A				
(d) Puissance thermique nominale, incluant la puissance thermique nominale des éventuels dispositifs de chauffage supplémentaires.	32	kW			
(e) Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	92	%			
(f) Consommation annuelle d'énergie	27 826	kWh		et/ou	100 GJ
(g) Niveau de puissance acoustique à l'intérieur	58	dB(A)			
(h) Précautions spécifiques pour l'assemblage, l'installation et la maintenance	Avant tout assemblage, installation ou maintenance, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis				

Informations produits obligatoires (selon le Règlement délégué (UE) n ° 813/2013)

Modèles	KLISTA + HTE C 32		
A condensation chaudière	<i>oui</i>		
Basse-température (**) chaudière	<i>non</i>		
B1 chaudière	<i>non</i>		
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	<i>non</i>	Si oui, équipé avec un dispositif de chauffage supplémentaire	
Dispositif de chauffage mixte	<i>non</i>		

produit	Symbole	Valeur	Unité	produit	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique nominale	<i>Prated</i>	32	<i>kW</i>	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	<i>ηs</i>	92	%
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudières et chaudières mixtes : Production de chaleur utile				Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudières et chaudières mixtes : Efficacité utile			
A puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	<i>P4</i>	32	<i>kW</i>	A puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	<i>η4</i>	87,9	%
A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**)	<i>P1</i>	5,8	<i>kW</i>	A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**)	<i>η1</i>	97,3	%
				Dispositif de chauffage supplémentaire			
				Puissance thermique nominale	<i>Psup</i>	0	<i>kW</i>
				Type d'énergie utilisée			
Consommation d'électricité auxiliaire				Autres produits			
A pleine charge	<i>elmax</i>	0,06	<i>kW</i>	Pertes thermiques en régime stabilisé	<i>Pstby</i>	0,081	<i>kW</i>
A charge partielle	<i>elmin</i>	0,019	<i>kW</i>	Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	<i>Pign</i>	0	<i>kW</i>
En mode veille	<i>PSB</i>	0,002	<i>kW</i>	Émissions d'oxydes d'azote	<i>NOx</i>	27	<i>mg/kWh</i>
Informations de contact				CHAPPEE, F- 67580 Mertzwiller			

(*) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 C à la sortie du dispositif de chauffage.

(**) Par basse température, on entend une température de retour, de 30 C pour les chaudières à condensation, de 37 C pour les chaudières basse température et de 50 C pour les autres dispositifs de chauffage (à l'entrée du dispositif de chauffage).

Précautions spécifiques à prendre quand le dispositif de chauffage des locaux est assemblé, installé ou maintenu/ informations importantes pour le désassemblage, le recyclage et/ou l'élimination en fin de vie.

Avant tout assemblage, installation ou maintenance, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis. Avant tout désassemblage, recyclage et/ou l'élimination en fin de vie, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis

Pour les chaudières de types B1 et les chaudières mixtes de type B1 :

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.